

Dialogue social à TGI : « Non, non et... non »

Un premier point sur lequel l'ensemble des Organisations Syndicales (OS) ne peuvent que se rassembler : « le durcissement du dialogue social à TGI ». La Direction a beau souhaiter ses bons vœux aux représentants du personnel (nous avons eu droit chacun à un mail envoyé à 1h du matin le 1er janvier), nous avons vite compris, depuis la mise en place du CSE, que côté dialogue constructif et côté moyens (sur les heures de délégation, par exemple), c'est NON sur toute la ligne. Un extrait de la déclaration unanime des OS :

« Madame la Présidente, Madame la Responsable des relations sociales, il semble important que vous preniez conscience que le mot Dialogue, qui introduit le concept de Dialogue social, ne saurait devenir synonyme de Monologue Social. Unaniment les organisations syndicales représentées autour de cette table, sans douter que le contexte social extérieur actuel ait pu participer à détraquer notre contexte interne, sollicitent une réunion multilatérale entre la Direction et les Organisations Syndicales à laquelle vous voudrez bien répondre aux questions posées le 22 octobre et le 20 janvier. »

La sérénade de notre Directrice en CSE



Lors de ce CSE, nous avons eu l'honneur d'une visite de notre Directrice. Visite express, ayant un RDV, à l'autre bout de Paris à 11H30, jugé beaucoup plus important que de répondre à nos questions. Mme Jégo Laveissière a commencé par balayer en 5 mn « la responsabilité sociale » d'Orange : il lui était difficile de ne pas en parler un petit peu, mais elle est vite passée aux aspects business, en expliquant :

• « **S'appuyer sur la croissance, plus que sur la réduction des coûts, pour permettre l'augmentation des bénéfices.** »

Un point qui serait plutôt une bonne nouvelle, mais vu qu'en parallèle, les investisseurs reprochent à Orange « de ne pas maîtriser ses coûts », cela paraît un vœu pieu. Nous rappelons aussi la citation d'un économiste (Kenneth E. Boulding) : « **Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste.** ». Pour la **CGT**, nous pensons que « la réduction des coûts » va très vite se réinviter dans les objectifs de la Direction ;

• que « **le pire serait de ne pas tenir ses engagements** »... vis-à-vis des investisseurs, qui exigent des hausses de dividendes. Hélas vis-à-vis des salarié.e.s, la Direction prend des largesses avec le mot « engagement », (cf. jugement du projet immobilier Orange de Rennes – décembre 2019) : « **L'utilisation du terme engagement par la Direction au cours de ses réunions ou dans ses écrits ne peut donc se**

réduire au sens littéral du mot et ne suffit à caractériser un engagement unilatéral de l'employeur. En réalité, il s'agissait d'engagements sur des objectifs vers lesquels tendre... »... Cette affaire évoque irrésistiblement la petite phrase de J. Chirac, déclinée d'un proverbe : « **les promesses n'engagent que ceux qui y croient** ».

• Et enfin « **Djingo** », « ça commence petit sur les ventes de notre speaker », « Djingo va bien mais il faut le faire grandir », and so and so... comme Kirikou : « **Djingo n'est pas grand, mais il est vaillant...** »

Au final, notre Direction nous chante une belle chanson, mais n'a pour l'instant pas répondu à nos questions :

• Sur le volet environnemental : En émission de CO2 mondial, le transfert de la data est du même ordre que celui du transport routier, donc avant de parler de la 5G : **Quels seront les moyens mis en œuvre pour permettre l'évaluation en coût environnemental des projets, et notamment pour décider de leur démarrage ou non ?**

• Sur le volet de l'emploi : **Quelle sera la politique de recrutement à TGI pour assumer sa responsabilité sociale vis-à-vis de l'emploi notamment des jeunes, et pour permettre le remplacement des départs ?** La Direction annonce effectivement la disparition de **240 à 400 emplois à TGI de 2019 à 2021 (soit entre 6 et 10%)**. Nous alertons sur cette question de l'emploi à TGI et rappelons la responsabilité de l'entreprise sur la santé mentale et physique des salariés (L. 4121-1).

Pour la **CGT**, nous exigeons des réponses à ces questions avant le CSE de février, et nous revendiquons :

- **Une prise en compte effective de l'impact environnemental avant de démarrer les projets ;**
- **Le respect des accords et décisions ;**
- **Le comblement de tous les postes ;**
- **A chaque départ, une embauche.**

Du côté du CSE, le bureau n'est toujours pas constitué et tous les points à traiter sont reportés ☹

La CFE-CGC persiste dans son dogmatisme ...

Cette OS, arrivée en 1^{ère} position des votes des salariés, **refuse de prendre la responsabilité du secrétariat du bureau du CSE qui lui revient.** Cette situation n'est pas sans conséquences pour les salarié-e-s, car cela retarde la mise en place des ASC et des différentes aides sociales du CSE.

Elle se dit prête à proposer un.e secrétaire à la condition sine qua non que les 5 autres OS appliquent sa politique ASC à base de tableau magique et de suppression totale du QF. La CGT a tenté de négocier avec les élus CFE-CGC mais ceux-ci, fortement contraints par leur direction syndicale, ne semblent pas avoir beaucoup de latitude de négociation...

Au niveau du CSEC, leur position est identique, ce qui rend impossible la saisie des QF, et bloque tout pour les salarié-e-s.

Comment se fait-il que la CFE-CGC, qui a bien repéré les injustices de la réforme des retraites, ne voit pas l'injustice d'une répartition des aides du CSE en se basant uniquement sur les Bandes CCNT ? Quand on connaît les grands écarts de salaires au sein d'une même bande (+ de 45 % dans certains cas), cela est pourtant évident. A cela, nous pouvons ajouter leur vision individualiste des ASC qui condamne à terme les ASC locales, créatrices de lien social entre les salarié-e-s.

Si nous trouvons régulièrement des ententes avec cette OS sur les dossiers économiques (AEP), nous ne pouvons comprendre ce refus de recherche de consensus sur les ASC : « le tableau magique et rien que le tableau magique ». **La CFE-CGC avait déjà pratiqué cette forme de « chantage » lors de la précédente mandature, ce qui avait conduit à une situation de blocage et contraint les autres OS à assumer seules la responsabilité du bureau et sa charge de travail.** Nous nous étonnons que malgré ce comportement, la CFE CGC remporte de plus en plus de votes à chaque élection...

SUD n'éclaire pas trop le fonctionnement CSE, tout au moins pour le moment...

SUD a proposé en décembre de prendre le secrétariat temporairement, ce qui a permis d'avancer sur la restauration et de désigner les représentants CSSCT et RP (ex-CHSCT et ex-DP)... Nous les remercions, mais après 2 mois, force est de constater qu'on arrive aux limites de l'exercice. Rappelons que le CSE ne peut pas fonctionner sans bureau, sans trésorier, sans budget, etc. De fait, pour l'instant la plupart des dossiers sont mis en suspens. **Il est temps pour SUD de laisser la place, et d'obliger les deux OS (CFE-CGC et CFDT) arrivées largement en tête de prendre leurs responsabilités.** L'ensemble des 4 autres OS ne représentant pas 50% des sièges du CSE, il n'y a pas d'autre alternative.

Pour la CGT, il est temps que la situation se débloque ...

« Breaking news » : la CFDT proposerait un.e secrétaire... le blocage se reporterait donc sur le poste de trésorier. Si la CFE-CGC passe son tour, comme cela est prévisible, il faudrait que la délégation SUD (3^{ème} OS) propose un trésorier au CSE, comme la délégation CGT l'avait fait il y a 2 ans au CE IMTW (nous étions alors la 3^{ème} OS en nombre de sièges au CE IMTW). Nous verrons ainsi si la délégation SUD s'engage sur le long terme... Pour les 2 autres postes du bureau (secrétaire adjoint et trésorier adjoint), les 3 autres délégations (CGT, CFTC et FO) sont prêtes à proposer des candidats.

Aujourd'hui, après 2 mois s d'échanges en CSE, il serait temps que cela avance. **Pour la CGT, nous revendiquons :**

- **Pas de licenciements de salariés du CSE, et recrutement sur les postes vacants (par ex. sur Rennes) ;**
- **Le maintien du QF comme base du calcul de la subvention du CSE pour la majorité des prestations ;**
- **Le développement des ASC locales.**

La conciergerie Orange Garden : Les élus du CSE ont unanimement voté la poursuite de la conciergerie d'Orange Garden, en maintenant l'ensemble des services : blanchisserie, pressing, couture, cordonnerie, réparation de vélos, commandes et livraisons... Avec la recommandation d'un choix de prestataires issus de l'économie sociale et solidaire, favorisant l'insertion, la cause environnementale, et l'économie locale. La Direction met gratuitement 70 m² à disposition pour ces activités. Les élus demandent la même générosité pour les conventions de locations des espaces ASC sur les sites.

Vos représentants **CGT** (Elus CSE, RP, CSSCT, DS) à TGI site par site :

Blagnac : François Lavernhe (OLS) ; **Caen :** Christèle Roussel (OLS) ; **Grenoble :** Christelle Le Mezec (OLS)

Chatillon : Anne Lévy, Salim Mounir Alaoui (OLS), Boumedienne Mersali, Jean-Pierre Laigle, Jean-Pierre Sébille (OLN), Isabelle Muratori, Jean-François Pedinelli (Market), Patricia Lagneau, Valerie Barnole (OLR&DT)

Lannion : Aurélie Le Cam, Gaëlle Urvoas, Jean-François Peltier (OLN), Franck Le Bris, Isabelle Pettier, Thierry Foltete (OLS), Olivier Collin (Data&IA) ; **Marseille :** Jean-François Guinot (OLS) ; **Pessac :** Anh Tuan Nguyen (OLS)

Rennes : Dominique Poitevin, Eric Dussin, Frédéric Hugot, Jean-Christophe Paoletti, Jean-Luc Lévêque, Philippe Dupuy (OLS), Réjane Bourgouin, Xavier Grall (OLN), Sandrine Ville (Market) ; **Sophia :** Jean-Pierre Rossi (OLN).

N'hésitez pas à contacter l'un de nos représentants sur les sites pour toutes questions.